

SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE SENS NORD-EST / SOURCES DES SALLES

N°08-2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Mardi 02 Juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux du de juillet, à dix-huit heures le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable Sens Nord-Est / Sources des Salles s'est réuni à la salle des fêtes des Clérimois, sous la présidence de Mr BERTIN Lionel.

Membres présents :

1 Mme BAKOUR	26 Mr VIARD	51 Mr CHARLOT	76
2 Mr ROUSSELLE	27 Mr MASSÉ	52 Mr GOURREAU	77
3 Mr PINGAL	28 Mr PEREZ	53 Mr DELAGNEAU	78
4 Mr PESLE	29 Mr NTONDELET KIYINDOU	54 Mme MOSIMANN	79
5 Mr GRELLAT	30 Mr GRUSS	55 Mr PHILIPPON	80
6 Mme MIDON	31 Mme DUDAS-MASSON	56 Mme DEMMERLÉ	81
7 Mr LOTH	32 Mme VEGER	57 Mr ARNAULT	82
8 Mr HARPER	33 Mr VAN DER HULST	58 Mr LAVENTUREUX	83
9 Mr LESPINE	34 Mr MAISON	59 Mr BENETON	84
10 Mr IDCZAK	35 Mr THERIAL	60 Mr ETCHETO	85
11 Mr CROSIER	36 Mr HAVARD	61 Mr GAUJARD	86
12 Mr DELADERRIERE	37 Mr RICHÉ	62 Mr NEZONDET	87
13 Mr PAGNIER	38 Mr MARTEAU	63 Mr GANET	88
14 Mr VINCENT	39 Mr BUISSIERE	64 Mr VANHOVE	89
15 Mr SORIA	40 Mr LAPÔTRE	65	90
16 Mr ION	41 Mr LAPÔTRE	66	91
17 Mme LAUGAUDIN	42 Mme SILO	67	92
18 Mr LOISON	43 Mr PERTIN	68	93
19 Mr POUTEAU	44 Mr HENRIOT	69	94
20 Mr MILOT	45 Mr BERTIN	70	95
21 Mr HIVERT	46 Mr FROTTIER	71	96
22 Mr DEN DEKKER	47 Mr NION	72	97
23 Mr HAPP	48 Mme BARON	73	98
24 Mr VIOLETTE	49 Mr LE GAC	74	99
25 Mr RICHER	50 Mr SAINTE CROIX	75	100

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID : 089-200073351-20240710-D08_2024-DE

Pouvoirs : Mr POUTHÉ Christophe à Mr VIARD Benjamin, Mr LAMARRE Guy à Mr MAISON Patrice, Mr BÉZINE Yves à Mr VAN DER HULST Romain, Mr CHAMPEAU Sylvain à Mr THERIAL Pascal, Mr DEVILLE DE PERIERE Christophe à Mr NION Christophe, Mr FRISSON Frédéric à Mr ARNAUD Pascal, Mr SIMON Richard à Mr LAVENTUREUX Claude, Mr AUGER Martial à Mr NEZONDET Sylvain

Etaient présents : Mme MERAT Elisa, Responsable Clientèle, Mr GRANGEON David, Directeur, Mr MEUNIER Frédéric, Responsable Technique, Mme LAVEAU Karen, Secrétaire / Comptable, Mme FILOT Jenna, Aide Comptable, Mme PUGLIESE Corinne, Conseillère Clientèle, Mr BAERT Noel, Électromécanicien, Mr GUTTIN Laurent, Technicien électromécanicien

N°08-2024

Absents excusés : Mr FLE, Mr DIEUDONNÉ, Mr POUTHÉ, Mr FINOT, Mr NION, Mr LAMARRE, Mr BOURDON, Mme STRABA, Mr FRISSON
Secrétaire de séance : Mr LESPINE

64 membres sont présents. Le quorum de 57 est atteint, l'assemblée peut délibérer et 8 pouvoirs sont donnés.

Objet : prix de l'eau au 01/01/2025

Vu L'article 2224-12-4 du CGCT impose un vote annuel de la tarification de l'eau.

Vu la délibération N° 32-2017 du 06 juillet 2017 actant le règlement intérieur du syndicat qui prévoit le vote du prix de l'eau avant le 30 novembre de l'année N-1.

Vu la délibération n° 21-2014 du 20 Novembre 2014 actant la réduction de la surtaxe de la commune de Planty à 21 ans à 0.61 € du m3

Vu la délibération n° 12-2022 du 22 mars 2022 actant l'adhésion de la commune de Saint Maurice aux riches hommes et l'instauration d'une surtaxe de 0.60€/m3 sur 20 ans.

Vu la délibération n° 01-2022 du 12 janvier 2022 actant le choix du mode de gestion après la fin du contrat de DSP

Vu la délibération n° 06 – 2023 du 28 mars 2023 modifiant la délibération n° 22 – 2022 suite aux observations de la préfecture

Vu la délibération n°39-2023 Prix de l'eau au 01/01/2024

Il est proposé après validation des membres du bureau les tarifs syndicaux suivants, ces derniers sont définis Hors Taxes :

	Abonnement journalier	Au 01 Janvier 2025	
		Abonnement annuel (HT)	Prix au m3 (HT)
Le territoire du SMAEP	0.16 € / jour	58.40 €	1.68 €
Surtaxe travaux Planty (surtaxe investissement de 0,61€/m3 jusqu'en 2031)	Abonnement identique au territoire	Abonnement identique au territoire	1.68 € + 0,61 € = 2.29 €
Surtaxe Saint Maurice aux Riches Hommes (surtaxe investissement de 0.6€/m3 jusqu'en 2042)	Abonnement identique au territoire	Abonnement identique au territoire	1.68 €+0.60€= 2.28 €
Vente en Gros	Abonnement identique au territoire	Abonnement identique au territoire	0.70 €

SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE SENS NORD-EST / SOURCES DES SALLES

N°08-2024

Le Comité Syndical,

- ✓ Après avoir entendu son président,
- ✓ Après avoir délibéré à l'unanimité,
- ✓ Décide d'accepter les tarifs proposés ci-dessus
- ✓ Charge Le Président de l'exécution de la présente délibération
- ✓ Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette délibération

Pour extrait conforme,
Le Président, Lionel BERTIN

 Syndicat Mixte
d'Adduction d'Eau Potable
Sens Nord-Est/Sources des Salles
3, rue Henri Vincenot
89100 SAINT CLEMENT
Tél : 03 86 86 53 21

Date de convocation : 26/06/2024

Date de publication : 04/07/2024

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID : 089-200073351-20240710-D08_2024-DE

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID : 089-200073351-20240710-D08_2024-DE